



# DU 27 FÉVRIER 2013

**LSL Intersport  
Logistique**  
S'engager pour chacun  
Agir pour tous

Le 20 mars 2013

R  
E  
U  
N  
I  
O  
N  
  
D  
P

**Préambule :** Article L.2313-1. Les délégués du personnel ont pour mission :

1° de présenter aux employeurs toutes les réclamations individuelles ou collectives relatives aux salaires, à l'application du code du travail et des autres dispositions légales concernant la protection sociale, **la santé et la sécurité**, ainsi que des conventions et accords applicables dans l'entreprise ;

2° De saisir l'inspection du travail de toutes les plaintes et observations relatives à l'application des dispositions légales dont elle est chargée d'assurer le contrôle.

1) Définir une hauteur maximum du montage des palettes de tampon

**Réponse de la Direction :** (...) Il a été clairement défini une hauteur maximum de 1m60 (...)

**NOTRE AVIS :** La délégation CFDT aimerait que toutes les palettes de l'entrepôt soient d'une hauteur maximum de 1,80 mètres. Nous indiquons également que de nombreuses palettes mono référence qui sont déposées entières en picking dépassent largement la hauteur de 1,60. Et que dire des palettes rentrées au chausse-pied dans les palletiers !!

10) La délégation CFDT aimerait savoir quelle est la procédure de signalement des accidents ?

**Réponse de la Direction :** Cette procédure est à disposition sur le réseau

**NOTRE AVIS :** Pour tous ? Il faut dès maintenant installer un poste informatique disponible 24/24 afin que tout salarié quelque soit son rang hiérarchique puisse accéder à l'information **sans discrimination due à son rang** ! Actuellement, cela n'est pas possible puisque de nombreux dossiers sont en lecture restreinte. La consultation doit se faire sans la présence d'un responsable.

13) La délégation CFDT demande que les salariés soient dotés de gilet multi poche léger pour la période chaude.

**Réponse de la Direction :** Ce point sera abordé en même temps que le dossier « vêtements de travail »

**NOTRE AVIS :** Les salariés doivent être informés grâce à la transparence des discussions et des décisions sur ce fameux dossier.

Nous rappelons que la CFDT revendique un temps d'habillage et de déshabillage inclus dans le temps de travail et une prime de blanchissage.



**CFDT.fr**



**LSL Intersport**  
**Logistique**  
S'engager pour chacun  
Agir pour tous

Le 20 mars 2013

# R E U N I O N D P

6) obligation du port des gants : redéfinir pour qui, pourquoi et quand...

**Réponse de la Direction :** Il s'agit d'une question CHSCT.

**NOTRE AVIS :** Voir notre préambule qui rappelle le rôle des délégués du personnel. La Direction aime à réduire nos missions. Doit-on s'inscrire dans l'intégralité de l'article L2313-1 ? Appliquer à la lettre le point 2 ? Une note de service claire et précise est en application. Il n'y a rien à rajouter à celle-ci !

14) La délégation CFDT revient sur la formation sécurité. Quels seront les impacts sur la prime individuelle de performance ?

**Réponse de la Direction :** (...) La Direction a remarqué un dérapage dans les pratiques (...)

**NOTRE AVIS :** La réponse de la Direction est hors sujet ! Le dérapage n'a qu'une seule source : la carotte !

Il faut définir clairement des productivités qui permettent de travailler en toute sécurité sans pour autant pénaliser les meilleurs.

Si réellement, on doit appliquer à la lettre les règles de base du CACES 5, il y aura une conséquence sur le rendement.

15) La délégation CFDT demande que les boxs soient supprimés et que des pickings 300 litres soient mis à la place. Il faut aussi que ceux-ci soient rehaussés afin de diminuer les contraintes sur le dos.

**Réponse de la Direction :** IL s'agit d'une vraie réflexion sur laquelle la Direction est entrain de travailler.

**NOTRE AVIS :** L'un des rôles premiers d'un syndicat tel que la CFDT est d'améliorer les conditions de travail. Il est temps de « se pencher sur le dos ». Tous les acteurs LSL doivent s'emparer de cette mission de préservation de la santé des salariés ; **Trop de copains finissent inaptes et licenciés !!!**



**CFDT.fr**



**LSL Intersport**  
**Logistique**  
S'engager pour chacun  
Agir pour tous

Le 20 mars 2013

# R E U N I O N D P

**16)** De nombreux salariés se plaignent de démangeaisons. La délégation CFDT aimerait savoir à quoi cela pourrait être dû ?

**Réponse de la Direction :** La Direction demande plus d'informations (siège des démangeaisons...) Faute de réponse par les membres, aucune réponse ne peut être apportée.

**NOTRE AVIS :** Siège des démangeaisons : la peau...  
Certains produits chinois sont extrêmement nocifs pour la santé.

**17)** Le sol de l'entrepôt par endroit est très abîmé. Surtout en cellule 4. La délégation CFDT demande à la Direction de réfléchir à sa réfection.

**Réponse de la Direction :** La Direction reconnaît que le sol par endroit est abîmé ; Cependant ce n'est pas le cas en cellule 4

**NOTRE AVIS :** C'est bien le cas en cellule 4. Nous avons proposé à Monsieur le Directeur de lui montrer. Entre les plaques, des écarts importants se forment ! Cela engendre des chocs au passage des rétractés et donc des vibrations néfastes pour le dos !

**18)** La délégation CFDT demande à la Direction que les lumières de l'entrepôt soient entretenues le plus rapidement possible.

**Réponse de la Direction :** L'entretien est fait régulièrement dès qu'on a connaissance d'ampoules grillées.

**NOTRE AVIS :** Comment ne pas se mettre en colère lorsque hier des allées entières étaient éteintes !! Par exemple l'allées des consommables et fond de l'allée 40.

Il ne s'agit pas uniquement d'ampoules grillées mais également d'appareils qui ont été désactivés puisque l'on voit bien les fils pendre !

La délégation CFDT rappelle qu'actuellement, nous travaillons en 3x7. Comment font les salariés la nuit pour travailler dans de telles conditions ?



**CFDT.fr**



**LSL Intersport**  
**Logistique**  
S'engager pour chacun  
Agir pour tous

Le 20 mars 2013

**R  
E  
U  
N  
I  
O  
N  
N  
D  
P**

**21)** La délégation CFDT aimerait savoir sur quels chiffres se basent les chefs d'équipe pour annoncer qu'une journée a été mauvaise ou bonne ?

**Réponse de la Direction :** Les chefs d'équipe se basent sur le plan de charge, s'il a été tenu ou pas, si la journée a été terminée dans les temps ou pas... C'est par rapport à leur ressenti

**NOTRE AVIS :** La délégation CFDT vous apporte d'autres éléments de compréhension :

Les chefs d'équipes n'ont :

- ▶ Aucune maîtrise sur le nombre de pièces à l'heure
- ▶ Aucune maîtrise sur l'effectif
- ▶ Aucune maîtrise sur le taux d'absentéisme

**L'équilibre se fait sur 3 semaines d'exploitation.** Sachant également que le taux d'absentéisme moyen est de 9%.

Ces données ont été recueillies pendant la réunion DP.

**14)** La délégation CFDT demande à la Direction si celle-ci s'est intéressée à la part de travail amené par certains salariés chez eux.

**Réponse de la Direction :** Il n'y en a pas, donc il n'y a pas lieu de s'y intéresser

**NOTRE AVIS :** l'actualité démontre au contraire qu'il faut être vigilant sur la santé physique et mentale des salariés. Encore un des rôles premiers de la CFDT ! Intersport se porte bien : reprise du site de Machecoul (175 salariés), de nombreuses ouvertures de magasins en plaine et montagne.

Cela apporte automatiquement une charge de travail supplémentaire.

**L'élastique se tend....**

**Puisque le temps et au rappel, nous confirmons que les réponses de la Direction aux réunions des délégués du personnel doivent se faire 6 jours ouvrables suivant la réunion.**

**La réunion a eu lieu le 27 février ; la réponse le 19 mars !**



**CFDT.fr**